

# Compte rendu Assemblée Générale de l'Association pour la qualité de l'eau potable

---

Mercredi 18 octobre 2023  
Salle des fêtes – GY L'Evêque

## Présents :

BRETAGNE Jean-Luc  
BRETAGNE Anicet  
HUBIN Alexandre  
MASCRET Maxence

LEGRAND Samuel  
SALAMOLARD Patrick  
THIBAUT Jean-Baptiste  
VECTEN Benjamin

VECTEN Yves

SERRIOT Pascal (YONNE NATURE ENVIRONNEMENT)

## Excusés :

POUILLOT Franck (a donné pouvoir à BRETAGNE Jean-Luc)  
SAISON Eric (a donné pouvoir à VECTEN Benjamin)

## Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2022
2. Rapport moral
3. Rapport d'activités 2022
4. Bilan comptable 2022
5. Orientations 2023
6. Budget prévisionnel 2023
7. Conseil d'Administration
8. Confirmation du siège social de l'association

# 1. Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2022

## Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2022

### *Résolution 1 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

## 2. Rapport moral

Comme vous le savez tous maintenant, la communauté d'agglomération a intégré la compétence « animation agricole » et nous avons décidé lors de l'assemblée générale de 2021 de continuer l'association pour différentes actions :

- Maintien du matériel agricole mis à la disposition des exploitants dans le but de limiter les produits phytosanitaires.
- Continuer le dialogue avec les exploitants et des opérations de communication pour maintenir notre objectif prioritaire, à savoir la qualité de l'eau potable
- Etude d'un projet méthanisation

Sandrine a été salariée les 3 premiers mois de 2022 et a été reprise par l'agglomération où elle continue à gérer les dossiers agricoles dont la charte.

Beaucoup d'entre vous ont signé cette charte et je les en remercie et j'encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire, ce qui sera la preuve de la volonté des agriculteurs de rester mobiliser sur les problèmes de la qualité de l'eau.

Un CTEC (contrat territorial eau et climat) devrait bientôt être signé pour 2 ans avec l'agence de l'eau et cela devrait permettre quelques actions agricoles.

L'agglomération a aussi validé l'aide à l'achat de semences pour implanter des plantes de couverture. Je n'avoue ne pas savoir si les aides concernant les zones rouges sont toujours d'actualité.

Bien sûr sans animatrice l'association a eu beaucoup moins d'activité en 2022, cependant la fin de l'année a été mise à profit pour étudier l'implantation d'une unité de méthanisation sur notre territoire.

Avec l'aide de Vincent GALLOIS, un groupe a beaucoup phosphoré pour étudier la faisabilité d'un tel projet.

Premièrement en reprenant le projet des viticulteurs chablisiens et leurs mares puis l'étude d'un autre site, tout cela avec le cabinet d'étude OPALE avec Angelin MAHÉ en particulier.

Ce groupe s'est réuni de nombreuses fois avec même un séminaire de plusieurs jours pour que les participants se connaissent et travaillent sur un projet très lourd financièrement et complexe à mettre en œuvre.

Ce projet est pour le moment en suspens mais peut reprendre avec les augmentations du prix de l'énergie et les nouveaux contrats voulus par le gouvernement.

Je souhaite remercier tous ceux qui ont participé à ces travaux et en général tous ceux qui continuent à faire des efforts pour la qualité de l'eau.

Le changement climatique nous impacte tous les ans un peu plus et l'eau ce bien commun va devenir de plus en plus rare pendant la période estivale, tout en occasionnant des dégâts pendant d'autres saisons par ruissellement.

Notre association va continuer à perdurer jusqu'au moment où les financements feront défaut.

A l'heure actuelle, nous employons encore 4 heures par semaine pour le secrétariat Nadine CORDIN, et la société FIDUCIAL fait la comptabilité et la fiche de paie.

Le matériel est toujours présent et continue d'être utilisé. Je demanderais d'ailleurs aux responsables du matériel de nous donner les données sur les heures d'utilisation.

Pour terminer ce rapport moral et d'activité, je vous remercie de votre présence à cette assemblée générale et je vous laisse la parole pour les commentaires.

### 3. Rapport d'activités 2022

#### Approbation du rapport moral et du rapport d'activités 2022

*Résolution 2 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

### 4. Bilan comptable 2022

Total du bilan : 79 899,01 €

Produits d'exploitation : 489,27€

Déficit : 44 463,23 €

Fond propre : 77 789 €

#### Approbation du compte de résultat et du bilan financier 2022

*Résolution 3 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

*L'Assemblée donne quitus au président Yves VECTEN pour sa gestion.*

*L'Assemblée affecte le résultat de l'année aux fonds associatifs.*

### 5. Orientations 2023

- Méthanisation (poursuite de l'étude)
- Agriculture de conservation
- Agriculture biologique
- Visite d'un site de captage à titre d'exemple

Nous restons à votre écoute et sommes prêts à étudier toutes les demandes

#### Approbation des orientations 2023

*Résolution 4 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

## **6. Budget prévisionnel 2023**

Cotisation annuelle reste fixée à 15 €

### **Validation du budget prévisionnel 2023**

Résolution n°5 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ

## **7. Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration ayant été élu pour 3 ans lors de l'AG du 16 novembre 2022 reste le même, dont les membres sont :

Yves VECTEN

Jean-Luc BRETAGNE

Franck POUILLOT

THIBAUT Jean-Baptiste

JOURLIN Valentin

PHILBÉ Germain

MASCRET Maxence

CHAVEY Florian

## **8. Confirmation du siège social de l'association**

Il est confirmé que le siège social de l'association est sis :

13 rue de la Fontaine  
89580 GY L'EVÊQUE